

Communiqué de presse
22 Septembre 2015

Reprise alarmante des tentatives d'intimidation à l'encontre du journal lycéen, la Mouette Bâillonnée

Depuis janvier 2015, *La Mouette Bâillonnée*, journal lycéen de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) et son rédacteur en chef, ont reçu des menaces de mort à la suite de la sortie d'un numéro spécial sur les attentats ayant touché Charlie Hebdo. L'Observatoire a suivi depuis le début cette affaire. Lors de la forte mobilisation médiatique qui a vu jour après le droit de retrait exercé par les enseignants du lycée en mai, l'Observatoire s'était déjà exprimé publiquement affirmant son soutien envers les journalistes jeunes concernés notamment en réclamant la garantie de leur sécurité. Jeudi 17 septembre, après la sortie du premier numéro de l'année scolaire, *La Mouette Bâillonnée* a de nouveau reçu des menaces, particulièrement en la personne de Louis, toujours rédacteur en chef du journal. L'intrusion à son domicile et le saccage de ce dernier représentent une montée en puissance des menaces à son encontre.

Les membres de l'Observatoire condamnent toujours aussi fermement ces actes de vandalisme. C'est en tant que rédaction lycéenne et rédacteur en chef que *La Mouette Bâillonnée* et Louis Pasquier sont attaqués. L'Observatoire l'avait rappelé en mai et il semble capital de le redire : **c'est le droit fondamental à l'expression et à la liberté de publication qui est directement touché par ces menaces.** Les limites pour un journal lycéen, comme pour toute autre publication de presse, sont fixées par voies légales et réglementaires. **Un journal lycéen doit pouvoir parler de tout en étant à l'abri des pressions en retour.**

L'Observatoire réaffirme son soutien pour la liberté d'expression des lycéens de *La Mouette Bâillonnée* ainsi qu'à Louis Pasquier qui a présenté sa démission du journal au vu des événements et pressions subis. L'Observatoire condamne toutes les formes de censures et ces menaces, comme une atteinte inacceptable à la liberté d'expression de tous les lycéens. Aujourd'hui, Louis Pasquier n'étant plus libre de s'exprimer au sein de *La Mouette Bâillonnée*, sa démission - parfaitement compréhensible suite à plusieurs mois d'intimidation et aux événements récents - est un constat alarmant pour l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne qui lutte pour une presse lycéenne libre et responsable, et qui ressent ce recul des droits fondamentaux comme un échec démocratique.

C'est pour cela, que l'Observatoire appelle toutes les parties, proches ou éloignées, de cette affaire à mettre en œuvre des actions immédiates pour garantir la protection de la rédaction, et notamment de Louis, de manière pérenne. Au-delà de la sécurité physique de celle-ci, l'Observatoire insiste sur la nécessité de permettre à la rédaction de *La Mouette Bâillonnée* de poursuivre sa publication librement ainsi qu'à Louis Pasquier d'être à nouveau libre de choisir de s'exprimer dans son journal lycéen.

Jets d'encre Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune > **Appel** Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CEJEM** Centre d'Etudes sur les Jeunes et les Médias > **CGT Educ'Action** > **CLEMI** Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Education nationale > **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FIDL** Fédération indépendante et démocratique lycéenne > **FSU** Fédération syndicale unitaire > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne a pour but de créer par le dialogue et l'information réciproque entre les acteurs de la communauté éducative, les conditions d'un climat de confiance favorable au développement d'une presse lycéenne, libre et responsable. Il statue notamment sur des cas de censure que rencontrent les journalistes lycéens, et tente de les résoudre par la médiation. Il publie aussi des brochures et des mémos ayant pour but de clarifier les droits et la déontologie de la presse lycéenne. L'Observatoire respecte et défend les principes fondamentaux de la République, notamment la liberté d'expression. Il réunit aujourd'hui vingt organisations issues de la communauté éducative, d'associations d'éducation populaire, de défense des Droits de l'Homme ou de la liberté de la presse.

Contacts :

Mélanie SUHAS, Déléguée générale de l'association Jets d'encre, 06 70 67 63 05 | melanie.suhas@jetsdencre.asso.fr

Jets d'encre Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune > **Appel** Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CEJEM** Centre d'Etudes sur les Jeunes et les Médias > **CGT Educ'Action** > **CLEMI** Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Education nationale **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FIDL** Fédération indépendante et démocratique lycéenne > **FSU** Fédération syndicale unitaire > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**